



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

République française
Polynésie française**Arrêté n° 2025 – 091 du 20 mai 2025****Fixant la liste des candidats admis à concourir aux épreuves du concours externe de recrutement de chefs de service de police municipale de classe normale dans le cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) de la spécialité « sécurité publique » de la fonction publique communale**

Le Président du Centre de gestion et de formation

- Vu** la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs (notamment les articles 4, 31 et 40) ;
- Vu** le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 modifié fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n°1117 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « maîtrise » ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° 408 DIPAC du 4 avril 2013 modifié fixant les matières et programme des épreuves du concours de recrutement des techniciens dans la fonction publique des communes, des groupements de communes ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC/391/DIRAJ/BAJC du 03 avril 2023 relatif aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens de la fonction publique des communes de la Polynésie française en faveur des candidats en situation de handicap ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC 20 /DIRAJ/BAJC/bt du 10 janvier 2025 portant dispositions relatives aux examens professionnels et aux concours ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du CGF n° 05-2025 du 24 janvier 2025 approuvant le programme triennal d'organisation des concours et des examens professionnels de la fonction publique communale de 2025 à 2027 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du CGF n° 09-2025 du 24 janvier 2025 approuvant l'ouverture des concours de recrutement des techniciens (catégorie B), pour les spécialités « sécurité civile » et « sécurité publique » au titre de l'année 2025 ;

- Vu** la délibération du conseil d'administration du CGF n° 10-2025 du 24 janvier 2025 approuvant le règlement des intervenants des concours et des examens professionnels du CGF ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du CGF n° 11-2025 du 24 janvier 2025 approuvant le règlement général des concours et des examens professionnels ;
- Vu** l'arrêté n° 2025-011 du 04 février 2025 portant ouverture au titre de l'année 2025 des concours internes et externes de recrutement des techniciens dans le cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) des spécialités « sécurité civile » et « sécurité publique » de la fonction publique communale ;
- Vu** l'arrêté du Président du CGF n° 2025-033 du 10 avril 2025 portant nomination des membres du jury des concours externe et interne de recrutement de chefs de service de police municipale de classe normale ouverts au titre de l'année 2025 du cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) de la spécialité « sécurité publique » de la fonction publique communale.
- Vu** le procès-verbal de la réunion du jury du 20 mai 2025, établissant les listes des candidats admis à concourir aux épreuves.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les candidats dont les noms figurent sur la liste jointe en annexe I sont admis à concourir aux épreuves du concours externe de chefs de service de police municipale de classe normale dans le cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) de la spécialité « sécurité publique » de la fonction publique communale.

Les candidats dont les noms figurent sur la liste en annexe II sont admis sous réserve de la production des pièces justificatives requises au plus tard avant la première épreuve.

Article 2 :

Les candidats sont convoqués individuellement par le centre de gestion et de formation.

Article 3 :

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé auprès du Président du Centre de gestion et de formation. Ce recours interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réception d'une réponse, étant précisé qu'un défaut de réponse dans un délai de deux mois vaut décision de rejet.

Article 4 :

Le directeur général du centre de gestion et de formation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal Officiel* de la Polynésie française dont ampliation sera transmise à toutes les communes de la Polynésie française, aux groupements de communes et à leurs établissements publics administratifs.

21 MAI 2025

Fait à Papeete, le

Le Président
M. René TEMEHARO - PAHUIRI





Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

**ANNEXE I
DE L'ARRÊTE N° 2025-091 DU 20 MAI 2025**

**CONCOURS EXTERNE DE CHEFS DE SERVICE DE POLICE
MUNICIPALE DE CLASSE NORMALE (CATÉGORIE B)
DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE
- SESSION 2025 -**

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE**

Voie : EXTERNE / Spécialité : SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nombre de candidats : 58

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
14581	AH SIN	Taumata	Vaianu
14779	ARRIGHI	Xavier	Marau
14687	BARSINAS	Pierrette	Vehinepaekua
14423	BENNETT	Avearii	Errol
14597	BORDET	Mehau	Kilian', Gabriel
14746	BOURDON	Raiora	Gilbert, Ata'iti, Edmond
14598	BREMOND	Olivier	Manohiti, Noël
14684	BRUNEAU	Axel	Gilles, Didier
14703	CALMEL	Ethan	Manutea
14777	CHANG KUI	Maui	Hitiura, Kévin
14417	DARROUZES	Eliane	Tauvahitepua
14686	DEXTER	Jason	Teiva
14472	FENUAITI	Charles	Fanaumarama
14544	HANDERSON	Ramaheiarai	Joan
14772	HAREHOE	Manumea	Hereani
14548	HARRY	Hitirau	Noémie
14653	JOHNSTON	Olivier	Heimana
14554	JOHNSTON	Tehere	Jane, Martine
14587	LENOIR	Tumoe	Vetearai, Siméon
14648	MANUTAHU	Vaiana	
14539	MARURAI	Kauai	Aristide
14663	MATUI	Mataihau	

Suite de l'annexe I de l'arrêté n°2025-091 du 20 mai 2025 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours B externe 2025 de la spécialité sécurité publique.

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
14773	MAU	Vahinerii	Titaina
14556	MERVIN	Ariihau	Raihei, Maud, Bernadette
14468	MOU FAT	Myriana	Lisbeth, Purutu, Sophie
14440	MOU SING	Mihimana	James
14502	NIUAITI	Matai	Fabrice, Jimmy, Wilson,
14706	RICHMOND	Heivani	Kevin, Roura
14707	ROSSI	Paolo	Robert, Tamanu
14575	RUA	Bryan	Toimatatua, Bruce
14545	SMITH	Teiti	
14651	SNOW	Honotea	Hainsley
14590	TAGI	Tetautua	Teama, Philippe
14763	TAHITO-TERAI	Henere	Mamia
14722	TAMA	Vetea	Patrick, Junior
14796	TAMUI	Tumahitia	
14457	TAUZIET	Sarah	Hereiti, Julia
14688	TEATIU	Lorie	Léonie, Tahivavaotuhiani
14778	TEHAHE	Wallace	Timitha, Jean, Edmondo
14756	TEHEIURA	Glen	Tau, Oscar, Larry, Dave
14764	TEIHOTAATA	Heimiti	Marie-France
14660	TEINAURI	Pauterani	
14499	TEIRI	Ariimoana	Mike
14787	TERE	Ariitau	Maunalikea
14514	TERIIEROOITERAI	Rahitarii	Teuira, Raphaël
14478	TERIIHAUE	Johnny	Vetea
14776	TERIITAUMIHAU	Maraeura	Sylvestre
14673	TETIHIA	Joseph	Arimatagini
14483	TIAIHAU	Scheyenne	Maimiti
14638	TIHO	Tefau	Dave
14531	TIIHIVA	Hilda	
14766	TITE	Raihono	Germain
14709	TIXIER	Aroatea	Hoarau, Billy, Pierre
14780	TOOFA	Vaihiri	Ludovic
14458	TOOMARU	Evelyne	Tarina
14786	TUTEIRIHIA	Tehiva	Alfred
14645	URAINA	Hivanui	Yoan
14450	VAEHEANA	Okotini	Thomas



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

ANNEXE II
DE L'ARRÊTE N° 2025-091 DU 20 MAI 2025

**CONCOURS EXTERNE DE CHEFS DE SERVICE DE POLICE
MUNICIPALE DE CLASSE NORMALE (CATÉGORIE B)
DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE
- SESSION 2025 -**

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR SOUS RÉSERVE DE
PRODUIRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES MANQUANTES AVANT LA
PREMIÈRE ÉPREUVE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE**

Voie : EXTERNE / Spécialité : SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nombre de candidats : 4

N°	Nom	Prénom	Autres prénoms
14511	CHEOU SHUN MAN	Stephen	Karim, Denis, Terrainui
14473	RAUFAIA	Teuira	Noel, Taneura
14493	TEMARIIPATIARE	Kesia	Ranihei
14760	TUNUTU	Léwis	Feri